

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME CINQUIÈME

1886

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

<i>Comité de publication.</i> . . .	}	ARLOING.
		PERROUD.
		TEISSIER.
<i>Comité des finances.</i> . . .	}	DIDELOT.
		GUIMET.
		PETEAU.

COMMUNICATIONS

**EXPLORATION DE LA GROTTÉ DE MANCENANS (DOUBS)
AVEC PRÉSENTATION D'OSSEMENTS FOSSILES**

PAR M. PÉTEAUX

M. Péteaux décrit tout d'abord la grotte en question aux points de vue géographique et topographique. Elle est située au nord du département du Doubs dans le massif montagneux développé en prémontoire entre le Doubs et le Dessaubre, à une altitude de 625 mètres; elle s'ouvre sur une gorge étroite, sorte de cluse dirigée de l'est à l'ouest, qui prend naissance près du village de Mancenans et se termine dans la vallée du Dessaubre, à environ 10 kilomètres de Saint-Hypolyte. Cette gorge est indiquée sur la carte d'état-major sous le nom de Varoly, qui devrait s'écrire *Wouaroly* des deux mots celtique (*oua*, au-dessus; *ohl*, colonne), car elle a été ainsi nommée d'un roc isolé développé en colonne s'élevant de son fond.

Elle est bordée, comme la plupart de celles que l'on observe dans ce pays, en haut par des falaises érodées et en bas par des éboulis boisés. C'est au pied de la falaise nord que s'ouvre la grotte en question par une ouverture en voûte surbaissée de 3 mètres de hauteur sur 4 à 5 mètres de largeur; sa profondeur est d'environ 200 mètres, sa direction légèrement ascendante va du sud au nord. Elle présente, à une distance de 50 mètres environ de l'entrée, un rétrécissement considérable, sorte d'isthme en œil-de-bœuf produit par des dépôts stalagmi-

tiques, et qui rend la communication entre les deux parties de la grotte quelque peu difficile. C'est dans la deuxième partie de la grotte que les fouilles ont été pratiquées.

Les ossements que M. Péteaux présente à la Société ne forment que le tiers environ de la trouvaille, car le reste a été donné au partage à MM. Léopold et Henri Chaurcau, ses compagnons d'excursion, qui ont mis à faire ces fouilles une ardeur et une intelligence qui leur donnaient droit à une ample part de la moisson.

Après qu'on se fut assuré que des ossements existaient un peu partout dans cette deuxième partie de la grotte, on localisa les recherches à la partie moyenne. La couche lumineuse, dans laquelle ils étaient enfouis, était recouverte d'une croûte stalagmitique cristallisée et très compacte d'une épaisseur de 30 centimètres environ; ils étaient disséminés pêle-mêle, mélangés à des portions de stalactites roulées, et leur abondance était telle que sur une surface de 2 mètres carrés seulement on a pu faire une belle cueillette.

Tous ces ossements appartenaient à l'*Ursus spelæus*; le tableau ci-contre en donne les noms et le dénombrement.

TÊTE ET DENTS

URSUS SPELÆUS. — Grotte de Maucenans (Doubs).

Maxillaire inférieur (branche gauche) sans dents, 1.

1. Maxillaire inférieur (branche droite), avec une molaire et une incisive, 1.
2. Canines supérieures droites, 4.
3. Canines supérieures gauches, 2.
4. Canines inférieures droites, 5.
5. Canines inférieures gauches, 5.
- 6-7-8. Incisives supérieures, 6.
8. Incisives, 2.
9. Inférieures, 2.
- 10.
- 11-12-13. Molaires supérieures, 7.
- 14-15-16-17-18. Molaires inférieures, 9.

COLONNE VERTÉBRALE

Atlas, 1.

- Vertèbre cervicale, 1.
- Vertèbres dorsales, 3.
- Vertèbre lombaire, 1.
- Thorax.
- Côte (côté droit), 1.

MEMBRES ANTÉRIEURS

- Humérus droit (partie moyenne et inférieure), 1.
- Humérus gauche (partie inférieure), 1.
- Radius droit (partie moyenne et olécrânienne), 2.
- Cubitus gauche (partie inférieure), 1.
- Sus-carpien gauche, 1.
- 25. Scaphoïde gauche, 1.
- 19-20-21-12. Métacarpiens, 4.
- 23. Premières phalanges, 2.
- 24. Phalanges unguéales, 3.

MEMBRES POSTÉRIEURS

- Ischium droit, 1.
- 26. Fémur gauche (partie supérieure), 1.
- Fémur droit (tête) avec des entailles d'origine ancienne, 1.
- Calcaneéus droits, 2.
- 22. Métatarsien, 1.

L'une de ces pièces mérite une mention spéciale : c'est une tête de fémur droit qui présente au-dessus de la fossette d'insertion du ligament rond des entailles rectilignes patinées, d'une origine ancienne évidente, que M. Péteaux considère comme des incisions produites en désarticulant le membre. Si cette supposition est exacte, on se trouverait en présence de débris d'un animal qui aurait été dépecé par l'homme, son contemporain, sans doute dans le but de s'en nourrir.

Certains os ont un volume énorme comparativement aux os analogues trouvés dans d'autres cavernes ; une tête de fémur est particulièrement remarquable sous ce rapport : la circonférence est de 22^m,46, tandis que la plus grosse tête de fémur, trouvée par M. Lortet à Goudemans-les-Moulins, ne dépasse pas 21 centimètres de circonférence, et la même pièce, mesurée sur le beau squelette que possède le Muséum et qui provient de la grotte de L. Herm (Ariège), a 22 centimètres.

M. Péteaux termine en promettant à la Société de compléter l'étude de ces ossements par leur analyse chimique.

DISCUSSION

Relativement à la tête de fémur signalée par M. Péteaux comme portant des traces d'incisions faites par l'homme, M. Chantre partage les opinions de l'auteur sur leur ancienneté, mais comme il n'a été trouvé dans ladite grotte aucun instrument préhistorique, il se demande si ces rayures n'auraient pas été produites par des coups de griffes ou de dents d'hyènes comme on l'a admis pour certains ossements trouvés dans d'autres grottes.

A l'appui de sa thèse, M. Péteaux invoque la situation des incisions en question qui toutes convergent sur l'endroit où le ligament inter-articulaire pouvait être entamé en désarticulant ; d'autre part les seuls ossements trouvés jusqu'ici dans la grotte de Mancenans sont des os d'*Ursus spelæus*, aucun n'appartient à l'hyène. En outre, il serait possible qu'en reprenant les fouilles à l'entrée de la grotte, comme on se propose de le faire aux prochaines vacances, on trouve des silex d'autant plus que non loin de cet endroit on a déjà trouvé des haches en pierre polie. M. le Président remercie M. Péteaux de son intéressante communication et l'engage vivement à compléter les fouilles de Mancenans. Quant aux incisions de cause prétendue humaine, il demande s'il ne serait pas possible de les attribuer aussi bien à des coups de dent. Mais l'opinion de M. Péteaux n'a rien d'in vraisemblable.

NOTE SUR LES TERRAINS TERTIAIRES TRAVERSÉS PAR LE TUNNEL DE CALUIRE (PRÈS DE LYON)

PAR M. F. CUVIER

L'exécution d'un souterrain de 2400 mètres de longueur, actuellement en construction sous la colline de Caluire, pour